

Conseils de Région deuxième semestre 2007, région 4 à l'Ouest du Sud

Localisé, à BARTRES.
Daté, du dimanche 4 novembre.
Organisé, par la fédé 65 (merci David, confrères et consoeurs).

Rapporté par CROSNIER Pierre.

De ce vert « fédéral », vous trouverez les sujets à l'ordre du jour initial, et pour lesquels nous avons reçu une synthèse préparatoire de 6 pages que chaque adhérent se doit d'avoir consulté, ne serait que pour préparer ses représentants à cette instance régionale, elle qui devrait prendre de la responsabilité, et du poids, dans les années à venir. Entre chaque sujet de l'ordre du jour, le compte rendu des débats ...

Ce Conseil de Région, a été, comme toujours, et de manière plus aigue cette année alimenté par quelques bons sujets chauds, enrichis à gros traits de passion commune, épicés de bonne foi partisane, parsemés de quelques grains de parano, accommodés à cette sauce motarde, piquante et douce à la fois et servis par de nombreuses amitiés.

Aussi fidèle que possible, ce compte rendu est néanmoins le mien, validé par la majorité des représentants départementaux présents et par le National.

Etaient présents :

Pour le Bureau National : Laurent VERBOIS, en charge des relations avec la FEMA.
Pour le CA de l'AMDM : Jean MURAT
Pour l'AFDM : Personne
Pour MOTOMAG : 2 correspondants régionaux : Florence et Pierre, par un heureux hasard.
Pour la FD LOISIRS : Dominique de l'ADEM, Ginette du CLAM et Pierre RAYNAUD.
Pour les associations départementales :
Plusieurs membres / association départementale : les 65, 47, 82, 46, 32, 31, et 81
Présentations de milles excuse (et c'est trop peu !) à ceux et celles que j'ai oublié, si j'en ai oublié ...

En pièces jointes écrites, nous disposions de :

La synthèse du National sur le seul sujet à l'ordre du jour initial : le projet associatif 2008.

A l'initiative de la FFMC :

* Le projet associatif 2008 : sujet de base.

A l'initiative des Associations départementales :

* Le découpage et la répartition des « responsabilités » au niveau régional : la création d'une strate régionale

* La réaction du B.N. à propos de leur position initiale et au sujet des sanctions prises par le « directoire » de la Mutuelle envers certains délégués bénévoles et sociétaires.

Avant propos :

Ayant à mon actif quelques Conseils de Région et bon nombre « d'évènements motards » internes à la F.D., je ne peux m'empêcher de constater une désaffection notable des pétales à vocation économique. Cela s'inscrit dans une continuité exponentielle, dont le constat a déjà été fait, mais cela prend, à mon sens, des proportions alarmantes. L'A.M.D.M. n'est représentée que par un membre du C.A., qui serait proche de la sensibilité des délégués bénévoles présents, mandatés actifs, actifs non mandatés, radiés ou en passe de le devenir.

Associé à la présence de Laurent, membre du B.N., à tendance libre penseur, cet état de fait évoque le syndrome de l'abcès de fixation, tendant à regrouper les mauvais germes, avant le coup de scalpel libérateur et leur éviction brutale du (grand ?) corps malade.

Au bout de quelques minutes d'un Conseil de Région bien vivant, avec des participants en totale harmonie, décidés et sereins, ce ton très « couleur locale », un peu rouge brique, est donné : il perdurera tout au long de cette journée.

L'esprit motard, dans ce qu'il a de très revendicatif, s'exprimerait il encore au sein de la F.F.M.C. ?

Sans aucun doutes ...

La colère du motard se retournerait elle contre lui-même ?

Si cela est nécessaire, ce ne sera que « bénéfice » ... mais un bénéfice moral, déontologique !

FFMC :

* **Le projet associatif 2008 : sujet de base.**

Ce sujet, très « global », a demandé une phase de préchauffage :

La 31 :

Ayant réalisé un sondage des adhérents présents lors des actions de sensibilisation, expose son projet associatif 2008, essentiellement axé sur les actions de formation et de sensibilisation, angle d'approche délibéré depuis quelques années, au détriment il est vrai, de l'action purement revendicative, qui mobilise peu de monde en terme de volontariat « organisationnel ».

Il faut dire que les porteurs de projet se compte avec un seul doigt en Haute Garonne, pour l'instant un index, mais ce pourrait être un pouce, voire un majeur !

La méthodologie avancée est la suivante :

* ne plus faire uniquement pour les motards, mais faire aussi pour soi, se faire plaisir dans les réalisations, en espérant que ce plaisir sera communicatif.

* orienter l'activité vers la « production » et ne pas négliger une stratégie « entrepreneuriale », comme suggéré aux Assises de Guidel, de manière à défrayer les encadrants, qui perdent en général une journée de travail (sans parler des nombreuses réunions de préparation et de formation des intervenants). Par ailleurs, les personnes de compétence professionnelle, garantes de la péréquation avec les impératifs dictés (et imposés) par une A.F.D.M. qui ne peut pas, qui ne sait pas et qui ne veut pas prendre en charge ses formations des intervenants, doivent elles aussi être payées, comme l'est d'ailleurs l'A.F.D.M. lors des ses interventions.

* ne plus être paralysés par une timidité récurrente à faire valoir l'A.D. comme l'actrice privilégiée de la sécurité routière des 2 R.M., quand elle n'est pas la seule ...

Les actions de formation/sensibilisation 2008 seront donc orientées sur 3 cibles :

* les **cyclomotoristes** avec l'organisation de 2 rallyes urbains et parrainage cyclomotards-motards,

* les **motomobilistes**, et notamment les scooters 125, avec les journées « Haute Garonne, Haute Conduite » et les « Rallyes de Découverte Pédagogique Moto » sur une journée,

* les **motards** avec la préparation et la mise en avant des « stages de perfectionnement » de l'A.F.D.M. et les « R.D.P.M. » sur 2 jours, spécialement dédiés au motards expérimentés avec une version hiver, plus poussée. Soit un minimum de 2 actions par catégorie et par an, s'inscrivant dans un véritable continuum éducatif de l'adolescent à l'adulte pratiquant les 2R.M.

En tablant sur les financements privés des grosses entreprises donneuses d'ordre pour les actions de sensibilisation (à notre « tableau de chasse » : l'Armée de l'air et SIEMENS) et la pérennisation des financements publics des P.D.A.S.R., ces objectifs seront facilement atteints

La 31 précise qu'à l'instar des « R.D.P.M. » et des « Journées HG-HC », des comptes rendus de toutes ces actions ont été, sont et seront mises à disposition des autres A.D. pour extension du mode opératoire et retour d'infos sur les modifications apportées, de manière à faire évoluer les « produits de service » au sein de la FD.

La 64 :

Yves mentionne que les actions de sensibilisation proposées ne rencontrent qu'un succès mitigé. Beaucoup des participants à ces actions sont des « piliers » de l'A.D., toujours « un peu les mêmes » et le retour n'en est que peu valorisant pour l'action.

La 81 :

L'évocation du retour à des actions simples, s'apparentant au loisir est faite.

Laurent VERBOIS pose la question de l'ouverture vers des activités de service au motard et autres orientations.

Stéphane AZEMA cite l'exemple de la C.J. : Est-ce que cela peut marcher ?

Dominique CHOY fait un rappel de l'activité départementale et de l'A.D.E.M. de Lourdes

Pierre RAYNAUD évoque la nécessité de la communication vers l'extérieur, et l'existence d'une communication Loisirs en interne qui dispose à ce jour de peu de remontées d'actions « normalisées » dans son listing.

Gilles demande que soit fait le point sur les incidences ERJ2RM et FFMC Loisirs. Ginette élude fort à propos.

Philippe rappelle la volonté des juristes lors des Assises 2007 de statuer sur l'opportunité de la déclaration d'intérêt public de notre Fédération. Laurent réactualise l'historique MotoPuzzle et AFDM ainsi que les dérives potentielles d'un financement public et l'intérêt qualitatif réduit de cette reconnaissance.

Joël précise que l'argent ne fait pas l'action et que nombre d'associations locales ont un compte en banque confortable.

Gilles évoque, en conclusion, la notion de plaisir et la question de la transmission de celui-ci ...

Associations départementales :

*** Le découpage et la délégation des « responsabilités » au niveau régional : la création d'une strate régionale**

Cette proposition, relativement récurrente, n'a pas reçu l'aval du B.N. par crainte de la mise en place d'un contre-pouvoir et de la dilution des responsabilités, rendant toujours plus délicat le contrôle de l'information et des décisions.

La mise en place d'un niveau régional, expérimental, doit se faire avant les Assises 2008, en rapport avec l'expérience du « Collectif Grand Est ». Cette mise en place viendra appuyer la proposition d'une résolution en Assises. Une méthodologie doit être définie et un important travail de fond, préparatoire, doit se mettre en place. Il sera possible d'utiliser la liste des coordinateurs aux fins de communication préalable.

Le C.R. avalise la décision d'instaurer une dynamique de communication régionale sur ce sujet et de porter des candidatures à un B.N. dont la charge de travail **devrait** être allégée par la décentralisation des sujets à charge.

*** La réaction du B.N. à propos de leur position initiale et au sujet des sanctions prises par le « directoire » de la Mutuelle envers certains délégués bénévoles et sociétaires.**

Historique allégé :

L'affaire en question est liée à la réélection de Léopold TALOU, dit « Léo », au C.A. de l'A.M.D.M. en 2007.

Lors de l'A.G. 2007, à Guidel, certains délégués et sociétaires ont distribué la désormais célèbre « Lettre de Guy » (Guy DESBONNET, ancien administrateur démissionnaire, sociétaire du 31, avait écrit une lettre de soutien à la candidature de Léo, dont il partageait l'essentiel des points de vue sur le virage déontologique négocié dans l'ombre par la Mutuelle des Motards, exprimé lors de choix économiques (mêlant placements douteux et paradis fiscaux), dans la politique de produits (l'abandon du cyclomotard, à l'investissement si coûteux) ou dans le choix des partenaires économiques (la société bénéficiant du marché public des radars automatiques, par exemple).

La 46 et la 47 ont respecté une certaine procédure en communiquant toutes les pièces « autorisées » à toutes les Associations Départementales (A.D.). Sur le nombre d'adresses Internet actives en destination, seules 7 réponses ont été enregistrées.

Suite à leur demande expresse d'une position déterminante, les A.D. du 13 et du 47 ont reçu une réponse de notre B.N., la 46 a fait une demande similaire, mais il semble qu'un bug interne ait arrêté la réponse directe, qui a été transmise à toutes les antennes. Laurent VERBOIS rappelle que la décision réelle et démocratique du B.N. n'a pas été retranscrite dans son fond.. Il l'a précisé dans une lettre et a proposé sa démission informelle. Aucune suite n'a été donnée à cette proposition : l'affaire est donc manifestement en phase d'enterrement ...

Si la formalisation de ces exclusions pêche par manque de précision, ou par excès de précautions, Jean nous apprend que la décision d'exclusion ne s'est faite qu'à une **très** courte majorité. Au regard des courants d'influence prédominants au sein du C.A., on peut facilement imaginer comment les voix se sont exprimées. En interne à la Mutuelle, environ 60 délégations sur 110 ont demandé un examen « humain » des revendications des exclus ... sans suite pour l'instant.

Quelques « regrets » se sont exprimés quand à la mise en place d'un bureau officieux au sein du C.A., contraire aux principes déontologiques fondateurs et qui risque de s'étendre au reste du mouvement.

La volonté de fond de cette action des délégués est de mettre sur la scène publique du Mouvement, les fonctionnements internes de l'A.M.D.M. et de Motards en Colère qui en sont de plus en plus dépendants.

Le débat de fond de la vérité de la démocratie au sein de notre fédération est posée !

En regrettable conclusion : L'Assemblée Régionale 2007 de la région 4 (Sud-Ouest), à sa grande majorité, se pose la question de la solidarité avec le Bureau National actuel qui semble « à la solde » de la Mutuelle des Motards.

Voilà, ce compte rendu partiel, est terminé.

J'espère qu'il n'a pas été trop long, mais il se veut le reflet d'une journée complète de travail ...

Un premier Conseil de Région sera « convoqué » en début d'année 2008, avant les Assises.

J'espère que ces quelques lignes vous auront donné le goût d'y participer, si ce n'est le besoin d'y siéger.

